



Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 06.04.11 | 44e année | No 10

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Valoriser le patrimoine et lutter contre les tags

La Ville de Neuchâtel, la Chambre Immobilière Neuchâteloise (CIN) et l'Association Neuchâtel Sans Tags (ANST) s'engagent ensemble dans un partenariat pour la valorisation du patrimoine et contre les tags.

L'Association Villablanca a été constituée le 5 avril. Le but? Mettre sur pied et exploiter un dispositif durable pour prévenir et éliminer les tags sur les bâtiments privés.

Depuis 2008, la Ville de Neuchâtel dispose en effet d'un montant annuel pour éliminer les tags des bâtiments publics. Le défi principal concerne ainsi surtout le patrimoine privé. Il s'agit de proposer aux propriétaires privés une solution abordable, efficace et pragmatique. Cela se concrétisera notamment par un abonnement annuel garantissant une élimination automatique et rapide des tags. Le dispositif devrait être pleinement opérationnel dès 2012.

Vous souhaitez en savoir plus? Une conférence-débat aura lieu aux Patinoires le samedi 16 avril à 10h30 à l'occasion du 1^{er} Salon de l'immobilier neuchâtelois. Des informations seront également présentes dans les stands de la CIN et de la Ville.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des partenaires qui s'engagent dans ce projet. Mettre en valeur le patrimoine de la ville et lutter contre les tags nécessite en effet la participation de différents acteurs de la société: collectivités publiques, associations, propriétaires privés et entreprises.

Olivier Arni
Directeur de l'urbanisme et de l'environnement



Le stand de la Ville mettra à l'honneur les bâtiments peu «énergivores», comme le nouveau collège de la Maladière.

L'habitat dans tous ses états

Le premier Salon de l'immobilier neuchâtelois (SINE) ouvrira ses portes du 13 au 17 avril aux Patinoires du Littoral. La Ville profitera de l'occasion pour sensibiliser les 10'000 visiteurs attendus aux économies d'énergie et présenter la nouvelle association mise sur pied pour lutter contre les graffitis (voir l'interview en page 16).

Ce salon immobilier permettra au public de rencontrer un panel de 80 professionnels, de l'architecte au banquier. Sur le stand de la commune, les visiteurs trouveront des informations pratiques pour réduire leur consommation d'énergie au quotidien, optimiser leurs installations de

chauffage ou se doter d'une installation solaire.

Société à 2'000 watts

L'objectif de revenir à une société à 2'000 watts, jugé viable et réaliste par la communauté scientifique et repris dans le programme de législature de la Ville, impose en effet des «efforts considérables», souligne le délégué à l'énergie Christian Trachsel. La consommation moyenne par habitant doit être divisée par trois.

Les propriétaires seront aiguillés vers les cours «Je chauffe futé» organisés les 27 avril, 4 et 11 mai prochains. Ils seront aussi sensibilisés à la problématique de l'assainissement

énergétique des bâtiments par des exemples de rénovations réalisées à Neuchâtel, avec des gains d'énergie de plus de moitié. Une soirée d'information sur les démarches à entreprendre pour bénéficier des subventions fédérales se tiendra le 10 mai à l'Aula des Jeunes-Rives.

Étiquettes énergétiques

Enfin, la Ville offrira cent étiquettes énergétiques «Display», qui permettent de se rendre compte si sa maison est une forteresse ou une passoire. Le conseiller communal Olivier Arni tiendra par ailleurs une conférence et animera un forum. (ab)



Le Conseil communal a récemment rencontré les habitants des quartiers des Fahys, du Mail et de la Maladière.



Le Musée d'art et d'histoire abrite une importante exposition au sujet de l'histoire de la ville de Neuchâtel.



Un concert aura lieu dimanche à 17 heures au Temple du Bas au profit des victimes du Japon.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

150 SALONS DE HAUTE QUALITÉ **NOTRE FORCE** **GRAND CHOIX DE CHAMBRES A COUCHER**
PRIX - QUALITÉ - PROPRETÉ

LES PLUS BEAUX MEUBLES S'ACHÈTENT CHEZ NOUS
TABLES - CHAISES - CRÉDENCES - VITRINES - BIBLIOTHÈQUES
MEUBLES TV - GUÉRIDONS - SECRÉTAIRES - JARDINIÈRES
SERVIR-BOY - PORTE-BOUTEILLES - COMMODES - BAHUTS

50% **LA QUALITÉ DU SOMMEIL POUR TOUTE LA FAMILLE**
MATELAS DE GRANDES MARQUES
"MONTREUX" "ZERMATT" "VERBIER"
TOUTES DIMENSIONS SPÉCIALES SANS SUPPLÉMENT DE PRIX

MEUBLES DU BATTOIR **↕ CASSE-PRIX** **↕ FAILLE-HIT**

MATHOD **ST-SULPICE** **MEYRIN**
entre Orbe/Yverdon Rte Cantonale Ch. du Grand Puit
Lausanne/Morges Bois du Lan

 **Daniel Beller**
CAPITAL - CONFIANCE

Dans ce numéro

Entre présent et passé

Le Musée d'art et d'histoire a récemment inauguré une importante exposition qui accompagne les festivités du Millénaire. Elle propose des images, des récits de vie, des jeux et de multiples objets pour relater les 1000 ans d'histoire de la ville de Neuchâtel.

Page 4

Nouvelles places en crèche

La Ville de Neuchâtel comptera une crèche et deux structures d'accueil supplémentaires d'ici cet automne. Le Conseil général a accepté à l'unanimité les deux crédits sollicités par l'exécutif.

Page 8

Année de la forêt

En cette année internationale de la forêt, la Ville de Neuchâtel propose différentes activités au public. Exposition, excursions et parrainage d'arbres sont au programme. Le Conseil général a accepté à l'unanimité le rapport d'information de l'exécutif concernant l'entretien multifonctionnel des forêts.

Page 9



Pour une « Villablanca »

La Ville de Neuchâtel, l'Association Neuchâtel Sans Tag et la Chambre immobilière neuchâteloise ont récemment créé l'Association « Villablanca ». Son but consiste à prévenir et à éliminer durablement les tags des murs de la ville de Neuchâtel.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 13 avril 2011.

Le Conseil communal invite au dialogue les habitants des Fahys, du Mail et de la Maladière



Certains habitants se plaignent des problèmes de sécurité que posent le stationnement de véhicules de parents à proximité de la crèche des hôpitaux, à la rue de Bellevaux.

Echange franc et animé

Poursuivant une action lancée l'automne passé dans le cadre de la Semaine européenne de la démocratie locale, le Conseil communal a rencontré récemment les habitants du Mail, des Fahys et de la Maladière à l'occasion d'une soirée d'échanges. Un nombreux public a répondu à l'invitation et fait part à l'exécutif de ses questions, opinions et critiques.

Le Conseil communal a décidé d'aller deux fois l'an à la rencontre de la population pour expliquer son action et donner à chaque citoyen l'occasion d'aborder les sujets qui lui tiennent à cœur. Après La Coudre et Monruz l'automne passé, il a invité les habitants des quartiers du Mail, de l'Orée, des Fahys, du Vieux-Châtel et de la Maladière pour un moment de partage en toute convivialité. Pas moins de 2'619 invitations ont été envoyées aux résidents de ces quartiers qui se sont retrouvés à 80 au CPLN...

Stationnement à Bellevaux

Emmené par le président du Conseil communal Daniel Perdrizat, chacun des cinq membres de l'exécutif a présenté ses services et activités, après quoi les habitants ont formulé leurs questions sur des papiers, rouges pour les critiques et verts pour les félicitations. Une discussion franche, animée et ouverte a succédé à cette phase de questions sous la supervision

du médiateur Luc Wenger. Le stade de la Maladière, avec ses mâts d'éclairage, le stationnement aux abords de la crèche des hôpitaux, à la rue de Bellevaux, le nouveau giratoire au bas de Gibraltar et, de façon plus générale, les questions liées aux choix urbanistiques, aux infrastructures et à la sécurité ont monopolisé l'attention.

Bravo pour les zones vertes !

Les participants avaient la possibilité de signaler les points positifs de l'action du Conseil communal. Certains ont ainsi salué l'amabilité du personnel de la Voirie, d'autres la création bienvenue de places de parc pour vélos à la gare. La politique en matière de développement durable et de mobilité a suscité les louanges de résidents qui se réjouissent de pouvoir bénéficier de bons pour les abonnements Onde verte. De même, le Service des parcs et promenades a été remercié pour l'entretien des « magnifiques » zones vertes de la ville.

Vitesse excessive aux Fahys

Bon nombre de critiques ont également été formulées : éclairage public trop violent au Nid-du-Crô, aux Falaises et aux abords du stade de la Maladière, trop de nuisances et d'insécurité pour les habitants proches du stade durant les matches, trop de déchets abandonnés à proximité des conteneurs enterrés, fluidité du trafic

« catastrophique » à la gare, zone blanche à transformer en zone bleue au plus vite à l'Orée, vitesse excessive sur les Fahys, 30 km/h pas respecté à Fontaine-André... Le prix jugé prohibitif des courts trajets avec les TN ainsi que le remplacement du restaurant des piscines par un fitness ne plaisent visiblement pas à certains. Enfin, le réaménagement des Jeunes-Rives est attendu avec impatience...

Passerelle à l'étude

Certains participants ont souhaité une réponse écrite à leur question et la recevront sous peu. Tous les messages seront transmis aux services communaux concernés pour analyse et traitement. Quelques participants ont eu la chance d'obtenir le soir même une réponse orale d'un conseiller communal. Olivier Ami par exemple a annoncé qu'une passerelle était à l'étude pour relier le plateau de la gare à la colline du Mail. Des discussions sont en cours avec les propriétaires concernés. Dans le cadre du réaménagement des rues lié à Microcity, des places de stationnement dépose-minute seront aménagées à la rue de Bellevaux devant la crèche des hôpitaux. Quant au directeur de la jeunesse et de l'intégration, Daniel Perdrizat, il a pu annoncer que de nombreuses nouvelles places allaient être créées dans les crèches et structures d'accueil parascolaire communales. (pn)



Le Musée d'art et d'histoire dévoile une importante exposition sur l'histoire de Neuchâtel

L'histoire de la cité accessible à tous

Le Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (MAHN) a récemment inauguré l'importante exposition qui accompagnera les festivités du Millénaire. Baptisée «Neuchâtel: une histoire millénaire. Entre régionalisme et ouverture sur le monde», elle se consacre entièrement à l'histoire de la cité. Elle met en lumière les rapports qu'a entretenus la ville de Neuchâtel avec sa région et le monde. Le public parcourra l'histoire neuchâteloise au travers d'images, de tableaux, d'objets, de vidéos et de jeux. A découvrir dès à présent.

Ce projet a vu le jour sous la direction du département historique du MAHN avec la collaboration du département des arts plastiques. Le Cabinet de numismatique a également apporté sa contribution.

Du présent au passé

L'exposition se compose de six parties différentes. Elle présente la particularité de remonter dans le temps. A son entrée, le visiteur se trouve face à un écran géant qui projette un film sur le lac de Neuchâtel. Il pourra s'interroger sur les multiples identités de Neuchâtel. L'exposition se poursuit par un secteur dédié au commerce international. Plusieurs entreprises ont contribué à la renommée de Neuchâtel au-delà des frontières helvétiques. Les deux secteurs suivants interrogent

les liens complexes de Neuchâtel avec sa région, la Suisse et les souverains européens. Le visiteur découvre ensuite la vie religieuse et la cohabitation entre protestants et catholiques après la Réforme. Le parcours prend fin avec un espace réservé à la ville au Moyen Age. L'acte de Rodolphe III qui contient la première mention de Neuchâtel y est exposé. Le MAHN a réussi à négocier le prêt de ce parchemin classé trésor national en France.

L'histoire pour tous

L'exposition s'adresse à un large public. Des meubles à jeux introduisent un aspect ludique au parcours. Petits et grands auront l'occasion d'essayer des gants de chevalier ou encore de découvrir un moule de l'entreprise Suchard. Des jeux de questions-réponses accompagnent ces répliques. Des récits de vie racontés par des comédiens ponctuent l'exposition. Un faux-monnayeur, un apprenti imprimeur et un écolier, par exemple, livrent des témoignages. Le public sélectionne le récit de son choix au moyen de bornes électro-



La nouvelle exposition du MAHN interroge entre autres les multiples identités de Neuchâtel.

niques. L'exposition se décline en trois langues: le français, l'allemand et l'anglais.

Une exposition durable

Une publication paraîtra à la mi-mai. «Elle donne un aperçu de l'exposition», indique Chantal Lafontant Vallotton, conservatrice du département historique. Les groupes et les écoles ont la possibilité de solliciter des visites guidées sur rendez-vous au 032 717 79 18. Des dossiers pédagogiques spécialement constitués pour

l'occasion sont à disposition des enseignants des niveaux primaire et secondaire sur www.atelier-des-musees.ch. L'association du Millénaire, dont le but consiste à trouver des fonds pour la programmation associée, a participé au financement de cette exposition à hauteur de 100'000 francs. Un investissement qui se veut durable: le MAHN prévoit d'abriter l'exposition jusqu'en 2016 au moins. (ak)

- **Renseignements sur www.mahn.ch.**

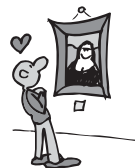


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amezdroz. Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jeudi 7 avril à 12h, cours public UNINE. Orfévrie neuchâteloise. Conférence de Caroline Junier & Pierre-Alain Mariaux. Entrée libre. Jeudi 7 avril à 18h30: L'acte de Rodolphe III de Bourgogne du 24 avril 1011.



Conférence de Pierre-Alain Mariaux et Jean-Daniel Morerod, professeurs à l'Université.

Mardi 12 avril à 12h15, mardi du musée. Exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Visite commentée par Vincent Callet-Molin et Nicole Quellet-Soguel.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacree science!

Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition «Mario Botta Architecture et Mémoire». Visites guidées publiques, samedi 9 avril à 11 heures (français), 11h30 (allemand), 14 heures (italien). www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 17 avril, exposition Frédéric Clot, peintures et dessins. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 avril, exposition «D' Hool & M' Baud». Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 30 avril, expo-

sition «Les entêtées!», de Johan Wahlstrom. Ouvert ma de 14 à 18 heures, du me au sa de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), jusqu'au 3 juin, exposition des différents services de la Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel.

Théâtre de la Poudrière (quai Godet 22), jusqu'au 9 avril, exposition «Du Val-de-Ruz au Cameroun», de Reto Gisep. Ouvert samedi de 15 à 18 heures. Entrée libre.

Divers

Association culture, excursions, nature (ACEN), dimanche 10 avril, excursion: «De Fribourg à Schmiten». Inscription par écrit chez M. Yvan Renevey, Bellevaux 26, 2000 Neuchâtel, e-mail: info@acen.ch, jusqu'au vendredi 8 avril.

L'actualité culturelle

Compositeurs d'hier et d'aujourd'hui

Pour le cinquième concert de leur saison musicale, les Chambristes mettent à l'affiche des compositeurs neuchâtelois d'hier et d'aujourd'hui: Edouard Du Puy et François Pantillon. Le programme commence par la découverte d'un compositeur neuchâtelois du XVIII^e siècle tombé dans l'oubli: Edouard Du Puy. Né en 1769, ce personnage haut en couleur voyagea partout en Europe et vécut une vie digne d'un roman. Le concert finira par le sextuor «Gaudium» de François Pantillon, grande figure musicale de la région qui honora le public de sa présence et présentera l'œuvre. Mozart et son quatuor pour hautbois et cordes permettra une mise en appétit avant les deux compositeurs mis à l'honneur dans ce concert.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, dimanche 10 avril à 11h15. Billets à l'entrée: adultes

Fr. 25.-, AVS/AI/étudiants Fr. 20.-, Club Espace Fr. 5.- de réduction.

Requiem de Verdi



Dans le cadre de la dixième saison de Musique des Lumières, le chœur Lyrica de Neuchâtel présentera les 16 et 17 avril au Théâtre du Passage et le 19 avril à Delémont, le Requiem de Giuseppe Verdi.

Cette production sera marquée par la présence du grand ténor mexicain

Ramón Vargas (photo), l'un des plus célèbres chanteurs lyriques du monde, remarquable interprète de la musique de Verdi. Conçu par Verdi en mémoire de l'écrivain Manzoni, ce Requiem fut créé en 1874. Toute la maturité du grand compositeur d'opéras est mise au service du texte de l'office des défunts. Les chœurs Lyrica de Neuchâtel et Espace choral se joindront à l'Orchestre Symphonique du Jura avec les sopranos Joanna Paris, la mezzo Kismara Pessatti, le ténor Ramón Vargas et la basse Rubén Amoretti, sous la direction de Facundo Agudin.

Théâtre du Passage, samedi 16 avril à 20 heures et dimanche 17 avril à 17 heures. Réservations: Billeterie du Passage, tél. 032 717 79 07.

Peintures à l'huile sur bois

La Mini Galerie expose les peintures à l'huile sur bois de Rosmarie Sutterlet jusqu'au 17 avril.

Née en 1965 dans le Jura, Rosmarie Sutterlet a vécu 27 ans au Val-de-Travers. Lors de sa formation comme dessinatrice en bâtiments, elle suit des cours à l'Académie Maximilien de Meuron.

Ce n'est qu'en 2005, suite au décès de son grand-papa qui lui lègue tout son matériel de peinture à l'huile, qu'elle se met à créer avec cette matière. Ses compositions non figuratives sont lumineuses, parfois rehaussées d'éléments naturels. Ses œuvres reflètent son inspiration pour la philosophie bouddhiste et son attirance pour la nature, particulièrement la forêt.

Mini Galerie, rue Guillaume-Farel 8, jusqu'au 17 avril. Ouvert du jeudi au dimanche de 14h30 à 17h30.

Concert pour le Japon au Temple du Bas

Musique au cœur

Dimanche prochain, un concert au profit des victimes du tsunami au Japon sera donné à 17 heures au Temple du Bas, à l'initiative de la chorale nippo-neuchâteloise Mizu no Kai. Il permettra d'entendre tant des pièces du répertoire classique que des œuvres japonaises, traditionnelles ou modernes.

Ce concert bénéficie de la participation bénévole de la chorale Outa no Kai de Genève et de plusieurs solistes japonais et suisses, dont la pianiste Taeko Oshima, professeure au conservatoire de Berne, la harpiste Naomi Mihara, ou la soprano Hiroko Kawamichi, professeure au Conservatoire de Lausanne. Des étudiants de la Haute école de Musique prêtent également leur concours, de même que des mélomanes neuchâtelois.

Le futur procureur général du canton de Neuchâtel, Pierre Aubert, interprétera cinq chansons de Joseph Kosma. Au programme figure par ailleurs des œuvres de Poulenc, Wagner, Puccini, Dvorak ou Schubert. La directrice de la chorale Mizu no Kai, Setsuko Oshiro Jeanneret, chantera des airs de Monteverdi et de Saint-Saëns, ainsi que des mélodies japonaises.



La chorale nippo-neuchâteloise Mizu no Kai et sa directrice Setsuko Oshiro Jeanneret.

• Photo: sp

Les deux chorales illustreront la diversité du répertoire japonais, en reprenant tant des chants traditionnels que des airs tirés de célèbres comédies musicales nipponnes.

Collecte versée à la Chaîne du Bonheur

La Ville de Neuchâtel apporte son appui en mettant gratuitement le Temple du Bas à disposition. Le

produit de la collecte sera intégralement versé sur le compte ouvert par la Chaîne du Bonheur pour les victimes de la catastrophe au Japon.

Le 11 mai dernier, un séisme de magnitude 9,0 sur l'échelle de Richter, suivi d'un gigantesque tsunami, a ravagé les régions côtières de l'Est, faisant plus de 11'000 morts et 16'000 disparus, selon un bilan encore provisoire. (ab)

Une histoire millénaire

Rodolphe III de Bourgogne (Robert Bouvier) et le conseiller d'Etat Rudi (Olivier Nicola), ont honoré de leur présence samedi le vernissage de la grande exposition du Millénaire réalisée par le Musée d'art et d'histoire. Tandis que le roi donnait lecture de l'acte par lequel il a offert le 24 avril 1011 Neuchâtel à sa fiancée, son homologue des temps modernes en traduisait le contenu dans un langage plus approprié aux vicissitudes du temps, accordant non sans humour quelques largesses à sa maîtresse... Jolie surprise que cet impromptu qui ne doit cependant pas cacher l'essentiel: la grande qualité d'une exposition qui enquête sur notre identité. Qu'est-ce que Neuchâtel aujourd'hui? Chacun retiendra ce qui l'intéresse dans les réponses esquissées. Il apparaît toutefois que notre ville est d'abord la somme des actions de tous ceux, humbles ou puissants, qui ont œuvré à son développement depuis dix siècles. Au fil de l'exposition, une certitude s'impose cependant: Neuchâtel ne serait rien sans son lac. Une étendue d'eau qui nous constitue et nous permet de voir loin. Une ouverture sur le monde!

Patrice Neuenschwander

Chronique culturelle





PROMOTION!

Les deux ouvrages

25.-

au lieu de 36.-

Archibald Quartier

Un admirateur de la nature

Archibald Quartier devint, après des études en sciences naturelles, inspecteur de la chasse et de la pêche du canton de Neuchâtel, poste qu'il occupa durant 35 ans. C'est à ce titre qu'il constitua des réserves naturelles et sauvegarda des biotopes. Il fit également un travail considérable en sa qualité de conservateur du musée d'Histoire naturelle dont il assumait le déménagement du Collège latin à l'Ecole des Terreaux-Nord. Les 170 articles dus à sa plume étincelante parus entre 1977 et 1996 dans le Bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel sont réunis dans ce livre.

188 pages, format 14,8 cm x 21 cm

Adolphe Ischer

Suivez le guide!

Adolphe Ischer fut d'abord instituteur, puis après l'obtention d'une licence et d'un doctorat ès sciences, fut nommé directeur des études à l'Ecole normale, puis inspecteur des études.

Parallèlement à ses activités professionnelles, il consacra une bonne partie de sa vie à donner des conférences dans le but de partager son amour de la nature avec les écoliers, les étudiants, les membres du Club jurassien ou ceux du Centre d'éducation ouvrière, qu'il guidait à la découverte des curiosités de notre canton. Il fut aussi rédacteur du Rameau de Sapin et membre de la Société neuchâteloise des sciences naturelles. Ses 127 articles publiés pendant une dizaine d'années dans le Bulletin officiel jusqu'en 1986 sont groupés dans ce livre.

179 pages, format 14,8 cm x 21 cm



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «Un admirateur de la nature» d'Archibald Quartier au prix de Fr. 18.-.

..... ex. de l'ouvrage «Suivez le guide!» de Adolphe Ischer au prix de Fr. 18.-.

..... **ex. des deux ouvrages au prix promotionnel de 25.- au lieu de 36.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom et prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

Date: _____

Signature: _____

Le clin d'œil du délégué communal à l'énergie

Le solaire photovoltaïque enseigné au CPLN

Christian Trachsel



Un partenariat pédagogique dans le domaine de l'énergie solaire photovoltaïque a été développé entre l'entreprise Viteos SA, l'Ecole technique du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et la Ville de Neuchâtel. Le projet est original: sous l'impulsion initiale de la Ville, des étudiants et des enseignants de l'Ecole technique réaliseront une centrale solaire photovoltaïque grâce au financement et à l'encadrement expert de l'entreprise Viteos SA.

Aujourd'hui la Suisse produit son électricité à partir de sources renouvelables hydrauliques pour 55% de son bilan, à partir du nucléaire pour 40% et dans des centrales thermiques au gaz naturel pour 5%. Nulle trace du solaire photovoltaïque dans les statistiques nationales puisque cette filière ne contribue à couvrir que le 0,05% des besoins totaux!



Viteos SA réalise des installations solaires photovoltaïques de technologie «silicium amorphe», comme ici sur le stade de la Maladière avec un champ de cellule d'une surface de 750 m². • Photo: archives

Et pourtant l'énergie solaire est abondante. Un petit calcul simple démontre que si l'on couvrait la totalité des toits du canton de Neuchâtel de cellules photovoltaïques, ce qui représente une surface de 930 hectares, la production annuelle d'électricité solaire représenterait plus de 1 milliard de kWh par

année. C'est exactement la consommation annuelle du canton de Neuchâtel...

Il ne s'agit pas de démontrer ici que notre société peut reposer à 100% sur l'énergie solaire. Mais la majorité des experts s'accordent à dire que le soleil pourrait sans problème couvrir le 10% de nos besoins en électricité. Dans ce

contexte, ce partenariat pédagogique qui verra la création d'une centrale d'ici deux mois sur le toit du CPLN est motivant. La réalisation d'un projet industriel au sein d'une école permet aux enseignants et aux étudiants de s'approprier une technologie d'avenir. Autre originalité: cette installation permettra de tester à long terme deux technologies différentes. D'un côté le silicium polycristalin, performant, cher et énergivore à la fabrication. De l'autre, le silicium micromorphe, développé à Neuchâtel, à rendement réduit, mais bon marché et à faible impact lors de sa construction.

L'enthousiasme dégagé par l'ensemble des partenaires de cette opération, et en particulier par l'étudiant responsable du projet, est réjouissant et me fait croire que cette action contribuera à promouvoir des nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement.

C.T.



La Ville jeune

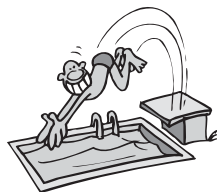
Case à chocs (quai Godet 20), samedi 9 avril (portes à 17h), soirée organisée par la Police neuchâteloise, débat avec Pascal Soetens «le grand frère», Derib (bédéiste). Entrée libre, réservations recommandées au 032 889 92 72. www.case-a-chocs.ch

Queen Kong Club (quai Godet 20), jeudi 7 avril à 20h30, rock: Sabot, Bud Spencer. Entrée Fr. 10.-.
Vendredi 8 avril (portes à 23h) Broken Fingaz Party: 3421 + Orange Dub. Entrée: Fr. 10.-.
Samedi 9 avril (portes à 23h), électro, techno: Mercury, Vacintosh, MLN. Entrée: Fr. 10.-.
Dimanche 10 avril (portes à 18h30), apéro dînatoire 19h, rock garage: King Louie, Julien & Yvan. Entrée: Fr. 10.-.



La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.



La piscine intérieure sera fermée au public samedi 9 avril dès 19 heures (sortie de l'eau à 18h15) en raison d'un match de water-polo. Réouverture dimanche 10 avril à 9 heures.

Football corporatif Terrain des Charmettes
Mercredi 6 avril, 20h15, Metalor-Bar 21, groupe B.
Lundi 11 avril, 18h45, Casa d'Italia-Medtronic, 1/4 finale de Coupe.
Mardi 12 avril, 18h45, La Gondola-New Look 91, 1/4 finale de Coupe.

Mercredi 13 avril, 18h45, OFS-Stonehage-Raffinerie, groupe B.

Football
Mercredi 6 avril, terrain du Chanet 1, 17h30, Xamax-Marin, M12.
A 20h, Xamax-Cortailod, féminine.
Mercredi 6 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières-Fleurier, juniors B.
Vendredi 8 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Xamax, vétérans.
Samedi 9 avril, terrain du Chanet 2, 14h, Xamax-Grpm La Côte, M13.
Samedi 9 avril, stade de la Maladière, 14h, Xamax-Zurich, M18.
A 17h, Xamax M21-Langenthal, 2^e ligue inter.
Samedi 9 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 9h, Serrières-Bôle, juniors E1.
A 16h, Serrières I-Porrentruy, 2^e ligue inter.
A 18h30, Audax-Marin, 2^e ligue.

Dimanche 10 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 10h, Helvetia-Floria II, 4^e ligue.
A 13h30, Grpm Asi-Serrières-Gruyère, inters A.
A 16h, Audax-Coffrane, 3^e ligue.
Dimanche 10 avril, terrain du Chanet 1, 11h, Xamax-Couvet, féminine.
Mercredi 13 avril, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières inters A-La Sagne, coupe neuchâteloise.

Rugby
Samedi 9 avril, terrain de Puits-Godet, 13h30, Neuchâtel-Yverdon Amazones-NY-Berne, ligue féminine.
A 15h, NSRC-La Chaux-de-Fonds, LNB.

Volleyball
Jeudi 7 avril, halle de sport de la Riverraine 1 à 3, 20h, SAGRES NUC-VBC Voléro Zurich, finale play-offs LNA 3^e match.



Le Conseil général a donné son aval à l'ouverture de trois nouveaux lieux d'encadrement pour la petite enfance

Davantage de places d'accueil pour les t

Neuchâtel comptera bel et bien une nouvelle crèche et deux structures parascolaires d'ici l'automne, offrant plus d'une centaine de places d'accueil supplémentaires. Le Conseil général a plébiscité lundi soir les deux crédits sollicités à cet effet par le Conseil communal et salué sa volonté d'aller de l'avant sans attendre l'entrée en vigueur de la nouvelle loi cantonale sur l'accueil des enfants (LAE). Les craintes du PLR nées du report de la votation ont vite été dissipées.

L'enveloppe de 900'000 francs demandée pour l'achat et la transformation de la chapelle des Charmettes, qui accueillera fin octobre 54 élèves du bassin scolaire Vauseyon-Charmettes, a été approuvée par 35 voix et une abstention. La rallonge budgétaire de 426'000 francs sollicitée pour couvrir les dépenses supplémentaires dues aux nouvelles structures a fait l'unanimité.

Dès la fin des vacances de Pâques, une nouvelle structure de 65 places ouvrira donc ses portes à côté du Palais DuPeyrou pour les élèves de la Promenade. Le nombre de lieux d'accueil pour les écoliers passera ainsi de cinq à sept, pour huit collèges. Fin août, une crèche de 30 places verra par ailleurs le jour à la rue des Charmettes.

Absolue nécessité

La nécessité d'étoffer le dispositif d'accueil pré- et parascolaire a été

unanimement reconnue. L'offre ne couvre toujours pas la demande, a notamment souligné le porte-parole du groupe PLR Joël Zimmerli. A la prochaine rentrée, les enfants devront en outre obligatoirement être scolarisés dès l'âge de quatre ans, alors que seuls 70% le sont aujourd'hui, a rappelé le directeur de la Jeunesse et de l'Intégration Daniel Perdrizat.

Enfin, la LAE impose aux communes d'offrir d'ici fin 2014 des taux de couverture de 30% pour les 0 à 4 ans et de 15% pour les 4 à 12 ans, contre respectivement 28% et 7% actuellement en ville. Cela signifie la création de 50 places supplémentaires en préscolaire et de 134 en parascolaire.

«Joli pari»

La gauche n'a pas tari d'éloges sur le plan d'action quadriennal soumis sans attendre le vote de juin par l'exécutif. C'est un «joli pari», a relevé au nom du groupe socialiste Sabrina Rinaldo Adam. Le groupe PopVertsSol s'est lui aussi dit «ravi» de voir le Conseil communal «rapide et pressé d'agir».

Le groupe PLR s'est néanmoins inquiété des conséquences financières pour la Ville du report du scrutin. Pour mémoire, les Neuchâtelois auraient dû se prononcer dimanche dernier sur la LAE, mais le Tribunal fédéral a annulé la votation en raison du lien établi par le Grand Conseil avec la réforme de la fiscalité des entreprises.

Anticipation ou précipitation ?

Le PLR redoutait notamment que la Ville ne puisse perdre les subventions prévues par la LAE en trop se précipitant. «Cette crainte est totalement infondée» puisque ces subventions sont valables pour toute nouvelle place d'accueil créée par les communes depuis juillet 2010, a rassuré Daniel Perdrizat.

Pour le conseiller communal, la «seule inconnue» est de voir l'entrée en vigueur de la LAE reportée de six mois au 1^{er} janvier 2012. Et même dans ce cas de figure, les surcoûts ne seraient «que» de 150'000 francs par rapport à la rallonge budgétaire demandée, a chiffré Daniel Perdrizat. Rassuré, le PLR a retiré son amendement exigeant d'attendre l'entrée en vigueur de la LAE.

Chère transformation

Les 700'000 francs prévus pour la transformation de la chapelle des Charmettes a suscité l'étonnement à gauche comme à droite. Construire un nouveau bâtiment serait revenu 25% plus cher, a expliqué Daniel Perdrizat. Et d'assurer que les coûts réels ne pourront être qu'inférieurs à cette première estimation.

Enfin, le Conseil général a accepté le classement d'une motion socialiste de 2008 demandant de mieux adapter les structures d'accueil aux horaires professionnels des parents. La dernière

structure à n'ouvrir qu'à midi, le Mikado aux Acacias, proposera dès la rentrée 2012 un accueil toute la journée. Le législatif tient en revanche à une étude sur la faisabilité d'intégrer les lieux d'accueil dans les écoles. (ab)



Accueil des enfants pendant les vacances

Le Conseil général a adopté hier une motion du groupe PLR qui demande à l'exécutif d'étudier la possibilité de maintenir l'ouverture des structures d'accueil pendant les vacances scolaires. Pour limiter les coûts de l'opération, le groupe PLR propose l'ouverture d'une structure d'accueil selon un tournus entre les différents lieux. Le Conseil communal, favorable à cette motion, a annoncé qu'un premier essai aurait lieu à l'automne 2011. «L'une de nos cinq, bientôt sept, structures d'accueil restera ouverte pendant les vacances d'automne», indique Daniel Perdrizat. Cette première expérience permettra de mieux définir l'offre. Affaire à suivre. (ak)



Le Conseil communal étudie la possibilité

Un patrimoine

Le Conseil général a accepté à l'unanimité le rapport d'information de l'exécutif concernant l'entretien multifonctionnel des forêts de la Ville de Neuchâtel. Production de bois, maintien de la biodiversité et espace de détente sont autant de fonctions qu'assurent les forêts communales. Le Service forestier communal tient compte de ces multiples aspects pour gérer efficacement ce patrimoine sylvoicole.

En cette année internationale de la forêt, la Ville de Neuchâtel met sur pied une série d'activités pour faire découvrir les espaces boisés au public. Une exposition se tiendra du 22 mai au 2 octobre à l'orangerie du Jardin Botanique. Elle présentera notamment l'action conjointe de la Ville avec le WWF concernant le parrainage d'arbres. Elle vise à laisser les végétaux en forêt jusqu'à leur décomposition finale. «A ce jour, 44 arbres de la forêt de Chaumont ont



Des écoliers de Serrières en plein repas au Serpentin avec la responsable Patricia Fahrny.

Out-petits et les écoliers



Une borne wi-fi devrait être prochainement installée à la place des Halles.

Marketing urbain

Un accès wi-fi public devrait être installé par Vidéo 2000 sur la place des Halles pour le Millénaire et un groupe de travail planche sur l'ouverture d'une application internet pour smartphones et autres I-Phones. C'est ce qu'a répondu le conseiller communal Alain Ribaux, qui préside la toute nouvelle commission de la communication de la Ville, au groupe socialiste. Ce dernier a néanmoins fait passer une motion – par 19 voix de gauche contre 15 de droite et une abstention – qui réclame l'élaboration d'une stratégie de communication de l'image de la ville. Les motionnaires prient le Conseil communal de se lancer dans une démarche de marketing urbain et de mieux valoriser les efforts entrepris par la Ville pour économiser l'énergie et favoriser le développement durable. PopVertsSol a soutenu cette motion non sans l'amender avec succès, exigeant que tous les sites internet des services de la Ville soient accessibles depuis une même adresse. Ils seront bientôt tous indiqués sur la page d'accueil du site principal de la Ville, a répondu Alain Ribaux, non sans relever que la motion, mal définie, ne sera pas aisée à traiter! (pn)

Création d'un parc périurbain au nord de la ville

Fontaine aux multiples fonctions

déjà trouvé un parrain», se réjouit le conseiller communal, Olivier Arni.

Création d'un parc périurbain

Des modifications de la loi sur la protection de la nature sont entrées en vigueur en 2007 pour faciliter la création de parcs nationaux, de parcs naturels régionaux et encore de parcs périurbains. Dans ce sens, la Ville de Neuchâtel étudie l'opportunité de créer un parc périurbain au nord de la ville. «L'enjeu consiste à concilier activités humaines et respect de l'environnement», a souligné Olivier Arni. Les groupes ont tous accueilli le rapport avec beaucoup d'enthousiasme. La question de l'agrandissement du chauffage à distance du Mail a en revanche suscité quelques inquiétudes. Le Conseil communal a répondu que Viteos se chargeait de mener ces travaux à bien. «La nouvelle installation devrait être opérationnelle d'ici à

2013», a ajouté le Directeur de l'environnement. Si la production de bois communale ne devait pas suffire à l'alimenter, la Ville se fournirait auprès des forêts de Boudry et du Val-de-Ruz.

Du synthétique au gazon naturel

Le Conseil général a accepté une motion des groupes socialiste et PLR «Pour un stade de La Maladière à vocation nationale». Les groupes demandent au Conseil communal d'étudier la possibilité de poser un sol naturel pour remplacer l'actuel terrain synthétique. Ce changement permettrait d'accueillir des équipes de football nationales à Neuchâtel. Le groupe PopVertsSol s'est fermement opposé à cette motion compte tenu de la trop grande importance d'entretien d'un gazon naturel. Le Conseil communal, lui, ne s'est pas opposé à la motion. La conseillère communale, Françoise Jeanneret, a tout de même relevé que les matches

des équipes de moins de 21 ans, par exemple, n'attiraient pas plus de spectateurs que les rencontres de Xamax.

Inciter la population à utiliser les transports publics

Le législatif a encore accepté deux motions. La première, du groupe socialiste, demande au Conseil communal de proposer une offre incitative à l'utilisation des transports publics. Tout habitant de la ville qui déposerait ses permis de conduire et / ou de circulation pour un mois se verrait offrir un abonnement Onde verte de même durée. La seconde motion, du groupe PLR, s'intéresse aux économies d'eau. Intitulée «Fontaine, je ne gaspillerai pas de ton eau», elle demande à l'exécutif d'équiper les fontaines de la ville d'un dispositif Ecofontaine. Ce dernier permet de réduire la consommation d'eau potable des fontaines publiques de manière significative. (ak)



Conseil général: dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

Les groupes politiques ont la parole

Groupe PopVertsSol

Olivier Forel: «Le groupe PopVertsSol salue la rapidité et la précision du rapport fourni par le Conseil communal. Nous nous réjouissons de l'élargissement de l'offre de places «parascolaires» (+ 129) et «préscolaires» (+ 49) et ce, indépendamment du résultat de la votation de juin sur la nouvelle loi sur l'accueil des enfants (LAE). Avec le crédit accepté par le Conseil général, 54 nouvelles places en parascolaire seront disponibles cet automne déjà. Notre groupe se réjouit que l'on facilite - un peu - l'organisation des familles ayant des enfants en bas âge, leur permettant ainsi l'accès à une meilleure socialisation.

Dans un futur proche, notre ville disposera donc de 324 places d'accueil parascolaire à la journée entière, et plus de 200 en préscolaire. Nous sommes encore loin des buts visés mais c'est déjà un bon pas en avant. Le dossier de l'achat et de la transformation de la chapelle des Charmettes va ainsi doubler dans le bon sens. Il augmente d'une part l'offre d'accueil pour les enfants et - enfin - renverse la tendance du Conseil communal qui était plutôt jusqu'ici de vendre son patrimoine immobilier.»



Le groupe PopVertsSol se réjouit de l'augmentation de l'offre de structures d'accueil préscolaire et parascolaire.

Groupe PLR

Joël Zimmerli: «Comme le mentionne notre motion concernant l'extension des prestations durant les périodes des vacances scolaires, la

mise en place de structures d'accueil répond aujourd'hui à des impératifs d'ordre tant économiques que sociaux et nous tenons à relever la qualité des prestations offertes par les structures existantes.

Malgré la structure déjà en place, l'offre ne couvre toujours pas la demande. L'entrée en vigueur d'HarmonoS au début de la prochaine année scolaire va transférer une grande partie des enfants des crèches vers les structures d'accueil parascolaires mais l'augmentation du nombre de places est absolument indispensable et le PLR soutient pleinement la démarche.

Cette augmentation de l'offre représente des charges très importantes pour la Ville, charges qui devraient être en partie réduites si la nouvelle loi cantonale sur l'accueil des enfants (LAE) entre en vigueur.

La Ville peut également se permettre ses nouvelles dépenses grâce aux rentrées fiscales exceptionnelles des personnes morales enregistrées ces dernières années.

Les mêmes entreprises se sont engagées, en parallèle avec la LAE, à alimenter un fonds cantonal qui permettra de prévoir de fortes incitations à la création de nouvelles places d'accueil.

Ces deux lois sont absolument nécessaires pour notre canton. Les cadeaux fiscaux condamnés par

certains ne sont qu'un rééquilibrage de la fiscalité pour les entreprises créatrices de richesses de notre région. Le PLR redit ici son plein soutien à ces deux lois et rejette avec force l'initiative «Un enfant, une crèche» qui impliquerait pour notre ville des charges démesurées.»

Groupe socialiste

Sabrina Rinaldo Adam: «Grâce à la motion du groupe socialiste "Pour des structures d'accueil parascolaires mieux adaptées aux horaires des parents exerçant une activité professionnelle" déposée en 2008 déjà, le Conseil communal nous a présenté un rapport sur l'accueil des enfants très intéressant. En effet, dans de plus en plus de ménages, les deux conjoints sont obligés de travailler (sans oublier les familles monoparentales) avec les conséquences que l'on connaît en terme de présence auprès des enfants. Pour ces raisons les autorités se doivent de mettre en place un système d'accueil sérieux afin de permettre aux parents de concilier au mieux vie professionnelle et vie familiale. Même si la ville de Neuchâtel est un modèle en comparaison cantonale, il y a encore une marge de progression surtout pour l'accueil des enfants durant les vacances. C'est pourquoi, le groupe socialiste suivra avec intérêt l'expérience qui sera lancée pendant les vacances d'automne.»



Conseil général

Quels étaient les présents?

Présidence de M^{me} Catherine Loetscher Schneider (PopVertsSol).

Y compris la présidente, 37 membres sont présents: Mmes et MM. Matthieu Béguelin (Soc), Claude Béguin (Soc), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Luciano Bocchi (Ind), Fabio Bongiovanni (PLR), Alexandre Brodard (PLR), Sylvain Brossin (Ind), Roy Cairala (Ind), Khadija Clisson Perret (Soc), Nicolas de Pury (PopVertsSol), Jean Dessoulavy (PLR), Martine Docourt Ducommun (Soc), Pascal Domatezo (Ind), Philippe Etienne (PLR), Thomas Facchinetti (Soc), Olivier Forel (PopVertsSol), Yves Froidevaux (PopVertsSol), Anne-Frédérique Grandchamp (UDC), Jonathan Gretillat (Soc), Maria Angela Guyot (Ind), Daniel Hofer (Soc), Katja Lehr (PLR), Philippe Loup (Soc), Nicolas Marthe (PLR), Caroline Nigg (PopVertsSol), Béatrice Nys (PopVertsSol), Grégoire Oguey (Soc), Blaise Péquignot (PLR), Hélène Perrin (Soc), Sabrina Rinaldo Adam (Soc), Christophe Schwarb (PLR), Hélène Silberstein (PopVertsSol), Cristina Tasco (Soc), Christian van Gessel (PopVertsSol), Joël Zimmerli (PLR), Laura Zwygart de Falco (Soc).

Excusés: M^{me} Nathalie Wust (Soc), MM. Pascal Helle (PopVertsSol), Michel Favez (PopVertsSol), Jean-Charles Authier (PLR).

Le Conseil communal était représenté par M. Daniel Perdrizat (PopVertsSol), président, M. Alain Ribaux (PLR), vice-président, M^{me} Françoise Jeanneret (Soc), M. Pascal Sandoz (PLR) et M. Olivier Arni (Soc), conseillers communaux.

A propos...



A notre tour...

«Septante-trois km/h en pleine ville de Neuchâtel ! En ce 30 juillet 1998, vers 16h30, les cyclistes du Tour de France sprintent sur l'avenue du 1^{er}-Mars. In extremis, le Belge Tom Steels devance Erik Zabel. Il eût été piquant, en cette année du 150^e de la République, que le roi allemand du sprint gagne sur l'avenue baptisée en mémoire de la révolution neuchâteloise du 1^{er} mars 1848 contre la monarchie prussienne ! ». L'histoire est, dit-on, un perpétuel recommencement. Une preuve concrète ?

Vendredi 29 avril prochain, le peloton du Tour de Romandie cycliste fera halte dans notre cité. Après 165 km à la découverte de notre région, le départ de la 3^e étape de l'édition 2011 étant donné à Thierrens, les coureurs lanceront à nouveau le sprint sur... l'avenue du 1^{er}-Mars. Qui succédera à Rolf Järmann, dernier vainqueur du TdR à Neuchâtel ? En cette année du Millénaire de la cité, qui deviendra le roi de la petite reine à Novum castellum ? Venez lever le voile avec nous !

Rémy Voirol

Avis de travaux CFF

Les CFF informent que des travaux de curage de la voie auront lieu entre Auvernier - Neuchâtel-Serrières - Saint-Blaise aux dates suivantes :

les nuits du 4/5 au 8/9 avril
les nuits du 12/13 au 15/16 avril

Les travaux susmentionnés doivent être réalisés de nuit en raison de la densité du trafic ferroviaire diurne et d'impératifs techniques. Des machines relativement bruyantes seront engagées et des nuisances sonores sont à craindre.

Tout sera mis en œuvre afin de réduire autant que possible ces inconvénients et les CFF remercient la population de sa compréhension.

Chemin de fer fédéraux suisses



La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Reynald Hasler, architecte au Landeron (Bureau d'architecture Reynald Hasler), d'un permis de construire pour la démolition d'une villa et la construction de deux immeubles d'habitation et d'un garage collectif 19, chemin des Valangines, article 9085 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Home plus Sàrl. Les plans peuvent être consultés du 25 mars au 9 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Atelier Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour la rénovation de l'immeuble et l'aménagement des combles 14, faubourg de l'Hôpital, article 333 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de secours pour la famille Coulon. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} avril au 16 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Baur, architecte à Neuchâtel (Inext architecture et intérieurs), d'un permis de construire pour l'agrandissement d'une maison familiale, le déplacement d'un garage et la démolition d'annexes 41, chemin du Pré-Girard, article 9933 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, pour le compte de Madame et Monsieur Bindu et Stéphane Roulet. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} avril au 16 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur José Castro, architecte à Genève (Alios SA), d'un permis de construire pour la surélévation partielle du bâtiment et l'installation de capteurs solaires en toiture de l'immeuble 4-6-8, rue de Fontaine-André, article 4118 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de placement immobilier Lithos. Les plans peuvent être consultés du 8 avril au 23 mai 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Boudry (Atelier d'architecture BindaR), d'un permis de construire pour la construction d'un bâtiment d'habitation à la rue de l'Orée, article 4480 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Rita et Tomas Alcalá. Les plans peuvent être consultés du 8 avril au 23 mai 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Vestiaire de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge suisse propose des boutiques seconde main depuis de nombreuses années. Le Vestiaire de Neuchâtel existe depuis 1938.

Par ce biais, il offre à chacun la possibilité de pouvoir s'habiller convenablement à des prix très bas. Les articles récoltés à la Croix-Rouge sont triés et remis en état par une ving-

taine de collaboratrices bénévoles avant d'être vendus dans la boutique.

La Croix-Rouge vend exclusivement des vêtements dames, messieurs et enfants en bon état et accepte volontiers tous les habits et le linge de maison.

Vestiaire de la Croix-Rouge, av. du 1^{er}-Mars 2a, tél. 032 886 886 8, e-mail: croix-rouge.neuchatel@ne.ch

Avis de publication

Vu la loi sur les droits politiques,
Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés :

- concernant un crédit relatif à l'acquisition et la transformation de la Chapelle des Charmettes et son intégration au patrimoine administratif,
- concernant l'octroi d'un crédit complémentaire au budget 2011,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 4 avril 2011, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au lundi 16 mai 2011.

Neuchâtel, le 6 avril 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

**Le président,
Daniel Perdrizat**

**Le chancelier,
Rémy Voirol**

Foire d'antiquités et de la brocante

Le 33^e Salon d'antiquités et de la brocante de Neuchâtel se déroulera sous chapiteau sur la place du Port,

vendredi 8 avril de 10 à 20h30
samedi 9 avril de 10 à 20 heures
dimanche 10 avril de 10 à 18 heures

Une septantaine d'antiquaires et de brocanteurs provenant de diverses régions du pays présenteront un vaste éventail d'objets dans les domaines de l'horlogerie, toiles de maîtres, bijouterie, mobilier et porcelaines.

A l'occasion du millénaire de la ville, les organisateurs recevront en qualité d'invité d'honneur le musée historique du château de Valangin, qui exposera des objets se rapportant à l'histoire de Neuchâtel à travers les siècles, ainsi qu'une importante collection privée de cartes postales de la région.

Energie

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 28 mars au 3 avril 2011

- Température extérieure moyenne : 11.6° C.
- Degrés-jours : 41.1 DJ.

La chronique de...

Il y a 1000 ans, c'était le bon temps

Yves Demarta



Pensons à ce Neuchâtel du 24 avril 1011, ce « novum castellum » ce nouveau château dont on ne sait rien, accompagné sans doute de quelques habitations bordant les chemins d'accès: nouveau par rapport à une construction antérieure, ou tout nouvellement érigé?

Ah! Les chanceux d'alors qui vivaient entièrement en zone piétonne, bien sûr boueuse, mais sans cet asphalte de 2011 qu'on voit progressivement disparaître sous une couche de chewing-gum piétiné, venu en Europe avec les libérateurs de 1944. Heureux Novumcastellois qui ignoraient la chiclette et les accumulations de mégots de cigarettes jetés n'importe où, notamment le long des voies et des quais de la gare, d'un geste détaché assez particulier, puisqu'il fallut attendre Christophe Colomb pour découvrir les vertus du tabac. Ni ces détritiques multiples, canettes, papiers, emballages dont il est si facile de se dessaisir ailleurs que



Le TransRUN des Postes de la Principauté au XIX^e siècle sans rebroussement à Chambrélieu mais rejoignant La Chaux-de-Fonds en cinq heures (quatre au retour).

dans une poubelle. Education quand tu nous tiens!

Certes, me direz-vous, mais « novum castellum » ne devait point être ragoûtant, sans système d'évacuation des eaux usées. Sans doute y urinions-nous un peu partout. Evidemment! Mais le sol urbain naturel d'alors absorbait ces rejets liquides, tandis que le béton actuel de quelques

lieux bien précis du centre-ville, n'a pas cette capacité. Si bien que même les amateurs de certains arts modernes n'apprécient pas les salissures occasionnées et les odeurs qui s'en dégagent. Encore que...J'ai vu des noctambules s'y reposer.

Certes, me direz-vous, mais les maisons de « novum castellum », ne présentaient pas de jolies façades

comme on peut en voir dans le Neuchâtel de 2011. Evidemment! Mais l'esthétique de l'époque n'incitait alors pas nombre d'artistes talentueux à faire le plein de peinture au supermarché voisin pour enjoliver le patrimoine construit. « Halte », m'avait dit en son temps une collègue enseignante, quand j'avais déploré les saletés immédiates qui avaient suivi la rénovation des façades du bas de la ruelle du Neubourg. « Halte! Tu t'en prends à la liberté d'expression (des jeunes) ». Soyons rassurés, cette liberté demeure. Pour preuve, alors que les échafaudages sont encore en place, un premier tag orne déjà le bâtiment en cours de rénovation des Archives de la Ville.

Certes, me direz-vous, mais le langage local d'il y a mille ans n'avait pas la pureté de notre belle langue française du XXI^e siècle, à tel point que l'acte de donation de « novum castellum » de 1011 a été rédigé en latin. Là, c'est vrai! Il faut bien reconnaître qu'en un millénaire la langue a progressé. Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à écouter la presque totalité de la République, Autorités et monde politique compris, évoquer les RUN et TransRUN, Réseau Urbain Neuchâtelois, expression pour tant bien francophone, en les prononçant à l'anglaise: reun.

Y.D.

A travers l'histoire



Au XIX^e siècle, la forte croissance démographique en ville de Neuchâtel incite les autorités à construire plusieurs collèges. Celui de la Promenade est inauguré en 1868 sur les terrains nouvellement gagnés sur le lac. Cette impressionnante construction relève d'une politique visant autant le prestige que l'instruction. Lithographie de Henri Furrer, 1867. (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel) Plus d'information sur cette image: www.imagesdupatrimoine.ch <http://www.imagesdupatrimoine.ch>. Vincent Callet- Molin.

Chantiers ouverts en ville de Neuchâtel

Chemin du Pertuis-du-Sault: réfection de la chaussée; remplacement des conduites eau et gaz; tirage de câbles, éclairage public et pose de fibre optique. *Jusqu'à fin juin.*

Vy-d'Etra – station électrique: pose de câbles, éclairage public et fibre optique. *Jusqu'à fin juin.*

Rue du Musée – quai du Port: rénovation du réseau eau et gaz; rénovation du réseau électrique, éclairage public et fibre optique. *Jusqu'à début avril.*

Chemin du Châble: pose de canalisations PGEE et réfection de la chaussée; pose de câbles électriques, éclairage public et fibre optique. *Jusqu'à fin juin.*

Rue de Monruz: réfection du trottoir sud. *Jusqu'à mi-juillet.*

Avenue des Cadolles – route de Pierre-à-Bot: remplacement des conduites eau et gaz. *Jusqu'à fin mai.*

Rue du Verger-Rond: mise en séparatif des bâtiments puis réfection de surfaces. *Jusqu'à fin avril.*

Commune de Neuchâtel – conteneurs enterrés: mise en place des conteneurs enterrés du secteur A; aménagements paysagers; déviation des conduites eau et gaz; déviation des conduites électriques; gestion des circulations. *Jusqu'à fin décembre.*

Zone piétonne: réfection des surfaces et finitions. *Jusqu'à mi-avril.*

Rue du Château – rue Jehanne-de-Hochberg: rénovations suite à une fuite de gaz. *Jusqu'à début mai.*

Commune de Neuchâtel – places de jeux: réfection de diverses places de jeux, remise aux normes de sécurité. *Jusqu'à fin octobre.*

Commune de Neuchâtel – plantations: aménagements paysagers et plantations. *Jusqu'à fin avril.*



Ouverture de nouvelles rues accessibles aux cyclistes dans les deux sens

Onze nouvelles rues à sens unique en zone 30 seront accessibles dans les deux sens aux cyclistes d'ici quelques jours. Cette démarche fait suite au rapport du Conseil communal du 17 février 2011 en réponse à une interpellation du Conseil général concernant les contresens cyclistes.

Les rues de la Balance, Abram-Louis Breguet, Desor, Denis-de-Rougemont, Louis-Favre, Pain-Blanc, du Tertre, du Vieux-Châtel, Jehanne-de-Hochberg, Fornel ainsi que le faubourg du Lac seront désormais accessibles aux cyclistes dans les deux sens. Auparavant, seules trois rues autorisaient le contresens cyclistes: les rues de la Côte, des Beaux-Arts et un petit tronçon de la rue Pury.

L'ouverture de ces rues à la circulation en contresens pour les cyclistes sera effective dès la pose de la signalétique.

Parallèlement, la signalétique du parcours cyclotouristique (réseau swissmobile) sera améliorée pour le secteur bordant le lac entre la place du Port et l'espace du Mont-Blanc.

Une deuxième série de rues sera mise en contresens cet automne. Cent places de parc à vélo supplémentaires verront également le jour d'ici la mi-avril à la gare (espace de l'Europe).

Profitez d'un cours d'une demi-journée organisé dans votre commune

Je chauffe futé

Des mesures simples et peu coûteuses permettent de réaliser des économies d'énergie et d'argent importantes. Les cours **Chauffez futé**, d'une demi-journée, montrent comment optimiser son installation de chauffage à l'aide de mesures simples à mettre en œuvre et accessibles à tous, mais d'une redoutable efficacité.

Programme type	En un clin d'œil
Introduction	Où ? Neuchâtel, CPLN
Objectifs, attentes et souhaits des participants	Quand ? 27 avril ou 4 mai ou 11 mai 2011
Les éléments de mon chauffage	Heure ? de 18h00 à 22h00
Les éventuelles faiblesses de mon installation	Inscription ? CPMB, Colombier
Mesures immédiatement efficaces	Tél: 032 843 48 00
Conseil pour les différentes périodes de chauffage	www.cpmc.ch
Enveloppe du bâtiment et énergies renouvelables	Le nombre de places est limité à 15.
Collaborer avec les utilisateurs et les responsables	Coût ? 90.- CHF par personne
Questions/discussion	

Ces cours sont proposés par la ville de Neuchâtel dans le cadre de sa participation au projet HOLISTIC soutenu par la commission européenne et au programme d'actions vers une société à 2000 watts du réseau des villes de l'Arc jurassien. Ce dernier est soutenu par les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel ainsi que par la Confédération, dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale.

Christian Trchsel
Délégué à l'énergie
Tél: 032 717 76 64
E-mail: christian.trchsel@ne.ch

A louer

Route de Pierre-à-Bot 92, à Neuchâtel

Bureaux sur deux niveaux - env. 150 m²

Loyer mensuel:
Fr. 2'500.- charges comprises.

Libre de suite ou date à convenir.

Contact: M^{me} A.-L. Mutti, Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, tél. 032 717 76 73.

Echos

- Vendredi 1^{er} avril, M^{me} Françoise Jeanneret, directrice de la culture, a représenté les Autorités communales au vernissage de l'exposition de Mario Botta au Centre Dürrenmatt.
- Samedi dernier, le Conseil communal in corpore a assisté au vernissage de l'exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire», au Musée d'art et d'histoire.
- Vendredi, M. Olivier Arni, directeur de l'environnement, représentera les Autorités communales, à l'assemblée générale de l'Association Romande pour la Protection des Eaux et de l'Air.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise informe le public qu'il reste quelques places dans les cours suivants:

Cours N° 16 – Lecture et conversation en français, par M^{me} Marie-France de Weck
les 6, 27 avril, 4, 11, 18, 25 mai, 1^{er}, 8, 15, 22 juin de 18h15 à 19h45 au CPLN, Maladière 84. Prix: Fr. 155.-.
Ce cours est destiné aux non francophones qui souhaitent améliorer leur compétences en français. Il proposera, sur la base de la lecture de textes variés et de difficultés progressives, des exercices d'expression orale: explication et conversation.

Cours N° 21 – Excursions botaniques et zoologiques, par MM. Claude Béguin et Blaise Hofer
les 30 avril, 14 mai et 18 juin de 8 à 12 heures à la Roche de l'Ermitage, île St-Pierre et Chaumont. Prix: Fr. 120.-.
Observations, biodiversité, valeurs bio-indicatrices des espèces et facteurs écologiques au pied du Jura.

Cours N° 37 – La Bible de l'antiquité à nos jours, par M. Pascal Haemmerli
les 28 avril, 5, 12 et 19 mai de 18h15 à 19h45 au CPLN, Maladière 84. Prix: Fr. 60.-.
Ce cours abordera l'histoire de la rédaction des textes bibliques en cherchant à donner des réponses à une série de questions.

Renseignements et inscriptions:
Université populaire neuchâteloise, case postale 795, 2002 Neuchâtel, tél. 032 725 50 40 (ma + je de 14 à 17h), upn@cpln.ch, www.cpln.ch/upn





Programme cinéma pour la semaine du 6 au 12 avril

APOLLO 1 032 710 10 33**PINA - 3D**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 18h, 20h15, je au ma 15h30, ve/sa 22h45.
Acteurs: Pina Bausch.
De Wim Wenders.

APOLLO 1 032 710 10 33**TITEUF, LE FILM - 3D**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans. VF me 14h, 16h.
Acteurs: Jean Rochefort, Maria Pacôme, Zabou Breitman.
De Zep.

APOLLO 2 032 710 10 33**SUCKER PUNCH**

2^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ve, di au ma 20h30, ve/sa 23h15.
Acteurs: Vanessa Hudgens, Abbie Cornish.
De Zack Snyder.

APOLLO 2 032 710 10 33**HOP**

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au ve, di au ma 15h.
De Tim Hill.

APOLLO 2 032 710 10 33**RIEN À DÉCLARER**

10^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ve, di au ma 18h15.
Acteurs: Dany Boon, Benoît Poelvoorde, Karin Viard.
De Dany Boon. Derniers jours.

APOLLO 3 032 710 10 33**LE MYTHO**

3^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 20h15.
Acteurs: Jennifer Aniston, Adam Sandler.
De Dugan Dennis.

APOLLO 3 032 710 10 33**RANGO**

6^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ve, di au ma 15h15.
De Gore Verbinski.

APOLLO 3 032 710 10 33**SMALL WORLD**

3^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45.
Acteurs: Gérard Depardieu, Alexandra Maria Lara.
De Bruno Chiche.

APOLLO 3 032 710 10 33**THE RITE**

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Anthony Hopkins, Alice Braga, Rutger Hauer.
De Mikaël Hafstrom.

APOLLO 3 032 710 10 33**HOP**

2^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF sa 15h.
De Tim Hill.

APOLLO 2 032 710 10 33**LE COMTE ORY**

Opéra. Metropolitan Opera en direct de New York.
VF (80%) et VO all s-t fr. sa 19h.
Diana Damrau, Juan Diego Flórez.
Pas de limite d'âge.

ARCADES 032 710 10 44**TITEUF, LE FILM - 3D**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 18h, 20h30, je au ma 16h, ve/sa 22h45, sa/di 14h.

BIO 032 710 10 55**TOUS LES SOLEILS**

1^{er} semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, 20h15.
Acteurs: Stefano Accorsi.
De Philippe Claudel.

REX 032 710 10 77**L'AGENCE**

3^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Matt Damon, Emily Blunt.
De George Nolfi. Derniers jours.

REX 032 710 10 77**LOS COLORES DE LA MONTAÑA**

1^{er} semaine. 10 ans sug. 12 ans.
Vo/d/f me au ma 15h45, 17h45.
Acteurs: Hernan Mauricio Ocampo, Luis Sanchez, Genaro Aristizabál.
De Carlos César Arbeláez.

BIO 032 710 10 88**LES FEMME DU SIXIÈME ÉTAGE**

3^e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30.
Acteurs: Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain, Natalia Verbeke.
De Philippe Le Guay.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Centre de psychotraumatologie et de médiation (Grand-Rue 1a), tél. 032 721 49 13, fax: 032 721 49 25. Permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 14h.

Centre de rencontres et d'accueil (rue du Seyon 2), tél. 032 724 56 51, tous les jours dès 14h, samedi et dimanche compris.

Chambre immobilière neuchâteloise (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, tél. 032 729 99 90.

Les Chatons – Association indépendante œuvrant en faveur de l'enfance dans sa diversité, quai Ph.-Godet 14, Case postale 2035, tél. 032 721 11 00 ou 079 632 50 53.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations: passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85 00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Cultes du samedi 9 dimanche 10 avril – Carême V

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène. A 18h, culte pour les jeunes.

Temple du Bas: je à 10h, méditation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa 9 à 18h, culte Parole & Musique avec sainte cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchengemeinde: 10. April 17 Uhr, Andacht mit anschl. Imbiss im Kirchgemeindehaus Poudrières 21, Neuchâtel.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h30, messe. Di à 12h, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 10h, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe, dimanche de la Passion.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... karatékas neuchâtelois



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch



L'association « Villablanca » fondée mardi vise à prévenir et éliminer les tags en ville de Neuchâtel

Pour une élimination durable des tags

La Ville de Neuchâtel, l'Association Neuchâtel Sans Tags (ANST) et la Chambre immobilière neuchâteloise (CIN) viennent de créer une association pour prévenir et éliminer les tags de manière durable. Baptisée « Villablanca », elle prévoit de mettre en place un dispositif de nettoyage en continu pour maintenir la propreté des bâtiments sis sur le territoire communal. Olivier Arni, conseiller communal, Pierre Marquis, président de l'ANST et Yann Sunier, directeur de la CIN évoquent les enjeux liés à la lutte anti-tags.

Pour quelles raisons avez-vous constitué l'association « Villablanca »?

Olivier Arni (à gauche): Une motion interpartis a été acceptée en 2009 par le Conseil général. Elle demandait au Conseil communal de mettre en place un dispositif efficace de lutte contre les tags pour les bâtiments publics comme pour les propriétés privées. Un groupe de travail a vu le jour début 2010. La Ville, l'ANST et la CIN ont réfléchi ensemble pour concrétiser une action coordonnée. La Fédération neuchâteloise du commerce indépendant de détail nous a rejoint en 2011. La Ville de Neuchâtel disposant depuis 2008 d'un montant inscrit à son budget pour éliminer les tags des bâtiments publics, il a été constaté que le défi principal concernait le patrimoine privé.

Pierre Marquis (au centre): L'ANST est issue d'un mouvement citoyen constitué en 2008. A cette époque, une poignée de citoyens se réunissait le samedi matin pour recou-



D'après les expériences menées dans différentes villes suisses, l'effacement rapide des tags limite leur prolifération.

Yann Sunier (à droite): La CIN participe à la concrétisation de ce projet pour sensibiliser les propriétaires privés. Nous souhaitons œuvrer pour le maintien du patrimoine bâti. La valorisation des immeubles sis en ville de Neuchâtel contribue à la qualité de vie de la population. Notre rôle consistera notamment à héberger le dispositif qui sera mis en place.

Quelles actions seront mises en place concrètement?

P.M.: Le dispositif de prévention et d'élimination des tags est encore à l'étude jusqu'au mois de juin. L'Association « Villablanca » proposera un abonnement anti-tags aux propriétaires de bâtiments sis en ville de Neuchâtel. Pour moins de 500 francs par an, les abonnés bénéficieront d'un nettoyage de tags en continu. Notre objectif est d'éliminer ces traces de peinture dans les 48 heures qui suivent le signalement. Les propriétaires pourront obtenir une aide pour déposer plainte par procuration. Un système de vigilance pourrait voir le jour pour signaler les tags qui surviendraient durant l'absence des propriétaires.

O.A.: Le Conseil général sera saisi cette année. Le dispositif devrait être opérationnel d'ici 2012. Notre objectif est de commencer avec une première vague d'élimination de tags d'envergure. A partir de ce premier nettoyage, les tags seront effacés de manière

suivie. Les expériences menées dans d'autres villes montrent que l'effacement rapide des tags freine leur apparition. Des actions de prévention seront également mises sur pied pour



sensibiliser les jeunes aux conséquences. Certains d'entre eux sont tentés pour avoir fait des tags.

Combien de propriétaires sont touchés par les tags?

P.M.: Le nombre de propriétaires n'a pas encore pu être évalué, mais nous possédons 1330 photographies de tags en ville de Neuchâtel. D'après les statistiques des plaintes déposées analysées, j'estime que 15 à 20 nouveaux tags apparaissent en moyenne chaque semaine. Plusieurs tags se trouvent sur les murs de la ville depuis 10 à 15 ans. Dans certains cas, leur auteur a été identifié et condamné, mais les traces de peinture sont toujours là. La plainte ne vise pas la réparation du dommage. Le tagueur se voit infliger une amende en guise de punition.

Y.S.: Le problème vient du fait que le dommage à la propriété ne se traite que sur plainte pénale. Pour obtenir réparation, il faudrait entreprendre une action au civil. De plus, la plainte pénale peut être déposée contre inconnu alors qu'au civil, l'identité de l'auteur doit être connue pour intenter une action en justice.

En cas de dommage, l'assurance prend-elle les frais de réparation en charge?

P.M.: Aucune assurance privée ne couvre les dommages engendrés par les tags à Neuchâtel. Nous avons pris contact avec l'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention qui n'est pas entré en matière pour la mise en place d'une assurance complémentaire. A Berne, l'assurance immobilière offre pourtant une telle prestation pour les tags.

Avez-vous contacté des tagueurs de la région?

O.A.: Il est important de distinguer le tag du graffiti. Ce dernier est un mode d'expression qui peut s'accompagner d'une véritable recherche artistique. Certains graffeurs de la région ont déjà présenté leurs œuvres dans le cadre d'expositions. Nous étudions dans quelles mesures ils pourraient participer à notre action. Des espaces d'expression pourraient être mis à disposition par exemple.

L'Association « Villablanca » se présentera au public lors du Salon de l'immobilier du 13 au 17 avril prochains. Que proposerez-vous?

O.A.: Les stands de la Ville et de la CIN informeront le public. Les acteurs du monde économique et de l'immobilier sont invités à devenir



vir des tags du centre-ville. Notre but consistait à attirer l'attention sur cette problématique. Au fil des ans, nous avons acquis une grande connaissance en matière de lutte anti-tags. Nous sommes au courant des différentes stratégies déployées dans les autres villes de Suisse ainsi que des moyens à disposition pour les mettre en œuvre. Chaque ville possède sa méthode d'action pour faire face à cette thématique complexe, ainsi qu'une entité propre à la mettre en œuvre. A Neuchâtel, cette entité sera « Villablanca ».



membres de Villablanca. Une conférence-débat « Vers un dispositif durable de prévention et d'élimination des tags en ville de Neuchâtel » sera donnée samedi 16 avril à 10h30 aux Patinoires du littoral.

Anne Kybourg